

Vous êtes un particulier.



FICHE TECHNIQUE N°2 FABRIQUER UN NID «FAIT MAISON» POUR LES HIRONDELLES

ÉGALEMENT SUR : [HTTP://SEPOL.JIMDO.COM/](http://sepol.jimdo.com/)

**ESPÈCES
PROTÉGÉES**



MATÉRIEL :

- 1 ou 2 planches de bois : environ 26 cm x 15 cm (1 planche pour le nid d'Hirondelle rustique; 2 pour le nid d'Hirondelle de fenêtre)
- 1 morceau de grillage à poule : environ 26 cm x 15 cm
- de l'argile

OUTILLAGE :

- pince coupante
- agrafeuse murale ou petits clous
- clous (un peu plus gros pour fixer les planches entre elles)

MISE EN FORME DU GRILLAGE :

La mise en forme du grillage n'est pas forcément aisée...



petit saladier).

Agrafez la ensuite sur la planche.

Attention, le grillage peut égratigner le bout des doigts.



PLACAGE DE L'ARGILE :



En formant des petites boules d'argile, recouvrez l'intérieur du grillage en essayant, du mieux possible, de lisser l'ar-



gile pour éviter que les hirondelles ne se prennent les pattes dans les mailles.

Sur l'extérieur, le manque de matière pourra être comblé par les oiseaux. Il est important de ne pas trop humidifier l'argile pour éviter qu'elle ne se fende en séchant.

Différentes techniques peuvent être utilisées, mais les risques de fentes et de craquellement au séchage sont accrus si l'argile est posée par grandes plaques. Certes cela prend un peu plus de temps en fabriquant le nid, comme le font les



hirondelles, boulette par boulette, mais pour les plus patients les nids peuvent avoir un petit air d'œuvres d'art...

Pour les nids d'Hirondelle de fenêtre, il ne reste plus qu'à fixer la planche sur le dessus du nid et le fermer.

Attention, n'oubliez pas de faire un trou d'envol avant! Celui-ci doit faire environ 1,5 cm de hauteur et 6 cm de largeur sur la partie haute. Le trou paraît petit mais il suffit.



*Nids «maison» d'Hirondelle rustique et d'Hirondelle de fenêtre,
© Photos Céline Régnier*



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des collectivités, des bénévoles et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Ecologie et de l'Education Nationale
Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP70010 - F80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970
Siret 381 785 120 00027 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé



POURQUOI AIDER LES HIRONDELLES ?

Les populations d'hirondelles ont fortement diminué en raison de :

- > la disparition de leurs proies : molécules chimiques impactant les insectes ; disparition des prairies, friches, zones naturelles où vivent les populations d'insectes.
- > la raréfaction des points d'eau et de boues pour maçonner le nid : comblement de mares, disparition de points d'eau.
- > la destruction de leurs nids sur les bâtiments : par raison esthétique ou suite à des travaux d'entretien de peinture, de sablage ou crépis, mais aussi de la réfection ou du remplacement de fenêtres.
- > la fermeture et la réhabilitation des granges et des garages : portes fermées en permanence, fenêtre occultée, les oiseaux ne peuvent plus entrer.

COMMENT AIDER LES HIRONDELLES ?

- > **Leur repas :** aidez les insectes, proies que les hirondelles consomment en grande quantité : pour cela laissez quelques zones de végétation en évolution naturelle, sans tonte (2 m² mini) : les plantes poussent, les insectes s'installent et leurs prédateurs ensuite.
- > **Leur lieu d'abreuvement et de maçonnerie :** créez des mares et points d'eau, laissez des flaques boueuses (un simple couvercle de baignoire retourné avec de la terre sur le bord).
- > **Leur nid :** laissez accessibles les corniches, angles de fenêtres ; laissez une fenêtre ou un battant de porte ouvert de mars à septembre, jour et nuit ; conservez les nids naturels en place et installez-y à côté des nids artificiels pour renforcer les populations.



*Nids fabriqués manuellement,
Secteur de Chantilly (60)
© J. L. Hercent*

L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* et l'Hirondelle rustique *Hironda rustica* sont des espèces protégées par la loi. La destruction d'oiseaux et de nids (occupés ou non) est interdite. L'association **Picardie Nature** apporte **les conseils pour faciliter la prise en compte de ces oiseaux.**

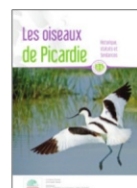
VOS OBSERVATIONS ET LA FRÉQUENTATION DE VOS NIDS NOUS INTÉRESSENT

partagez-les sur le site : www.nids.hirondelles.picardie-nature.org

CONTACT :

Des questions, des renseignements ?
Contactez l'**association Picardie Nature** -
Programme de protection des espèces animales protégées dans le bâti : actions pour les chauves-souris & les hirondelles -
Sophie Declercq - 06 37 15 78 20 /
03 62 72 22 50 - www.picardie-nature.org

LES ANIMAUX SAUVAGES VOUS INTÉRESSENT :



Pour les connaître
Notre ouvrage
Les oiseaux de Picardie
est en vente sur notre
boutique en ligne.

www.clicnat.fr : base régionale
d'informations sur la faune sauvage
gérée par Picardie Nature.



Pour les aider
Notre ouvrage
**Jardin sauvage
en Picardie**
est en vente sur notre
boutique en ligne.

L'ASSOCIATION PICARDIE NATURE :

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :

- **œuvrent** à la connaissance de la biodiversité ;
- **agissent** en protégeant des espèces ou milieux menacés ;
- **interviennent** pour le respect de la réglementation ;
- **militent** pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement ;
- contribuent à l'éducation et à la **sensibilisation** pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

REJOIGNEZ LES 1000 ADHÉRENTS !